Image not found or type unknown

Devis signé par un client nous ne pouvons pas réalisé ses travaux

Par **marieph**, le **27/09/2008** à **13:16**

bonjour,
artisan nous avons réalisé un devis pour un client cela fait 7 mois il nous a remis un chéque de 30 % de la somme que nous n'avons jamais déposé
nous avons 1 er fois réalisés des travaux pour ce même client qui a une du mal a nous réglé .
peut t-on lui renvoyé son chéque d'acompte et ne pas réalisé les travaux indiqués sur le devis
merci de me répondre
vous souhaitant une bonne réception

le gérant

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés